

M. & Mme Bernadette et Jean-Paul FISSET

13 rue des tours
79410 SAINT-REMY

Réf. : Réf. : RV découverte pour un projet situé à "la chaume aux bêtes" à Magné

Demande des clients : Repenser l'agencement de la pièce de vie, du cellier et du garage de leur maison en cours de construction à Magné.

Libellé	Montant
RV DECOUVERTE Rendez-vous de 2h30 chez les clients pour découvrir, sur plan, le projet de construction de leur future maison, leurs besoins (meubles à conserver, fonctions recherchées, ...) et leurs attentes en terme d'accompagnement, identifier les contraintes et opportunités de l'espace à aménager (pièce de vie principale / cellier / garage), préconiser des premières pistes d'agencement. <i>Règlement effectué par les clients, sur place, le jour du rendez-vous (chèque n°0999404 du Crédit Mutuel).</i>	80,00 €

Règlement	Chèque ou virement à réception de la facture	Total	80,00 €
Echéance(s)	80,00 € au 30/10/2023		
Coordonnées bancaires			
Nom	CCM NIORT		
IBAN	FR7615519391020002365500221		
BIC	CMCIFR2A		

Pour rappel : Les factures d'acomptes vous sont adressées, pour règlement partiel, à l'issue de chacune des étapes du projet.
TVA non applicable art. 293 B du CGI.

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Assurances Décennale et RC professionnelle souscrites auprès d'AXA France IARD SA, représenté par l'EIRL DEBIAIS CHRISTELLE, agent général d'assurances à CELLES-SUR-BELLE. Siège social AXA : 313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX. Contrat n°10956146804. Couverture géographique en France métropolitaine.